



Les entreprises créées en 2010

Plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise

Parmi les 138 000 entreprises immatriculées au premier semestre 2010, hors régime de l'auto-entrepreneur, 60 % sont encore actives après cinq ans, soit 8 points de plus que pour la cohorte de 2006. Cet écart s'explique en partie par une proportion plus importante de créations de sociétés en 2010, plus durables que les entreprises individuelles, et par une conjoncture plus favorable que pour la génération 2006.

Si le statut juridique est prépondérant pour la pérennité des entreprises, l'importance du secteur d'activité reste notable. Dans le secteur de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale, 75 % des projets débutés sont encore actifs cinq ans plus tard ; ils sont 71 % dans les activités financières et d'assurance. La pérennité demeure plus faible dans le commerce (52 %) et la construction (55 %). Elle est d'autant plus élevée que le montant investi à la création est important. De même, elle continue de croître avec l'expérience professionnelle du créateur.

Le développement des unités pérennes génère plus de 56 000 emplois sur cinq ans, tandis que la disparition des entreprises non pérennes en détruit près de 76 000. Au total, le niveau d'emploi après cinq ans représente 91 % de celui des entreprises créées en 2010.

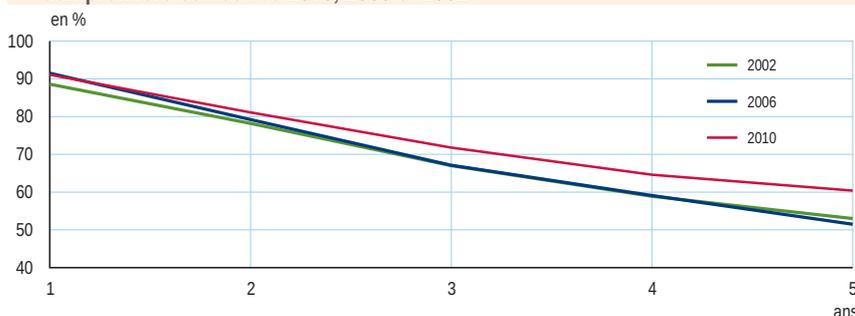
Jocelyn Béziau, pôle national Démographie des entreprises et des établissements, et Nicolas Bignon, division Infrastructures et répertoire statistiques, Insee

En 2010, 264 000 créations d'entreprises (*définitions*) ont été enregistrées en France, hors régime de l'auto-entrepreneur. Parmi les 138 000 entreprises créées au premier semestre, 118 000 relèvent du champ de cette étude (*sources*). En 2015, 60 % d'entre elles sont encore actives. Ce taux de pérennité à cinq ans (*définitions*) est supérieur de 8 points à celui de la cohorte des créations du premier semestre 2006 (52 % ; *figure 1*). La récession des années 2008-2009 explique en partie cet écart important, la cohorte 2006 ayant été fortement touchée. Par ailleurs, le profil des créations a évolué entre les deux cohortes. Les nouvelles entreprises de 2010 ont ainsi plus fréquemment des caractéristiques favorables à la pérennité : ce sont plus souvent des sociétés, et leur investissement initial est plus élevé. Les sociétés, plus pérennes que les entreprises individuelles, représentent ainsi 61 % des créations en

2010, contre 47 % en 2006. De même, 13 % des projets montés en 2010 ont mobilisé 80 000 euros ou plus, contre seulement 7 % de ceux initiés en 2006.

Cette évolution de profil des entreprises créées entre les cohortes 2006 et 2010 s'explique partiellement par la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en

1 Taux de pérennité d'une année sur l'autre des entreprises créées aux premiers semestres 2010, 2006 et 2002



Lecture : 60 % des entreprises créées en 2010 sont encore actives après cinq ans ; elles étaient 91 % encore actives après un an, 81 % après deux ans, 72 % après trois ans et 65 % après quatre ans.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre de l'année de référence, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, enquêtes Sine 2002 (interrogations 2002, 2005 et 2007), 2006 (interrogations 2006, 2009 et 2011) et 2010 (interrogations 2010, 2013 et 2015).

janvier 2009, en application de la loi de modernisation de l'économie d'août 2008. Les entrepreneurs individuels ayant les projets les plus modestes sont ainsi susceptibles d'avoir opté pour le régime d'auto-entrepreneur, plus adapté. Le suivi de la pérennité d'une année à l'autre met en évidence l'effet négatif de la crise sur la pérennité de la cohorte 2006. Pour les deux cohortes, 91 % des entreprises sont encore actives après un an ; le risque de cessation avant la première année est ainsi de 9 %. Pour celle de 2010, ce risque atteint 11 % entre la première et la deuxième année : 11 % des entreprises encore actives après un an n'atteignent pas leur deuxième anniversaire. Le risque est stable entre la deuxième et la quatrième année, puis chute à 7 % entre la quatrième et la cinquième année. En revanche, la génération 2006 a éprouvé plus de difficultés après la première année : le risque de cessation est supérieur ou égal à 12 % pour chaque année suivante.

Le statut juridique : un facteur prépondérant pour la pérennité

En 2010, seules 39 % des créations hors régime de l'auto-entrepreneur sont des entreprises individuelles (personnes physiques), contre 52 % en 2006 et 60 % en 2002.

Le statut juridique est un facteur prépondérant pour la pérennité d'une entreprise. Les sociétés (personnes morales) sont nettement plus pérennes que les entreprises individuelles. Ainsi, 67 % des sociétés créées en 2010 sont encore actives en 2015, contre 50 % des entreprises individuelles classiques, c'est-à-dire hors régime de l'auto-entrepreneur. Plus précisément, 74 % des sociétés par actions simplifiées (SAS) et 66 % des sociétés à responsabilité limitée (SARL) créées en 2010 sont pérennes à cinq ans (figure 2). Pour les entreprises individuelles classiques, si 68 % des professions libérales créées en 2010 survivent au moins cinq ans, seuls 47 % des artisans et 42 % des commerçants sont encore actifs en 2015.

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet de tenir compte des différents facteurs pouvant influencer la pérennité d'une entreprise, afin de dégager les effets propres de chacun (définitions). Cette analyse confirme les résultats précédents. À autres caractéristiques identiques, les entreprises créées sous forme de société ont deux fois plus de chances d'être pérennes que celles créées sous forme d'entreprise individuelle classique (figure 3).

Construction et commerce : les activités les moins pérennes

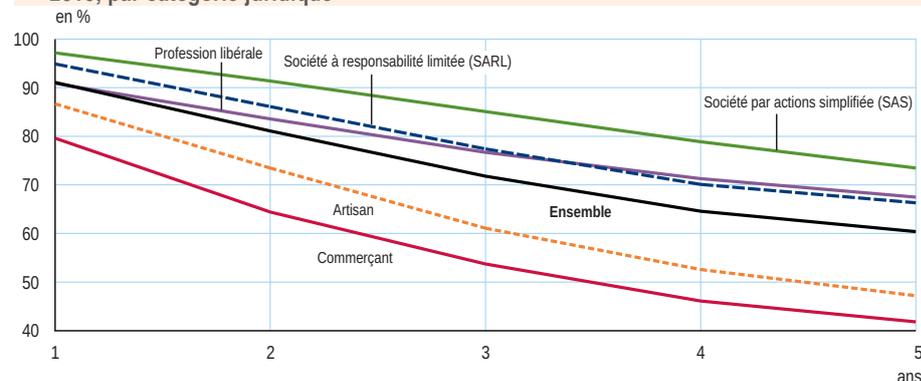
La pérennité des entreprises reste fortement dépendante du secteur d'activité. Comme pour les entreprises créées en 2006, les entreprises les moins pérennes demeurent celles du commerce (52 % ; figure 4) et de la construction (55 %). Il s'agit des secteurs les plus importants en nombre de créations, en 2006 comme en 2010 (encadré). La pérennité est également plus

faible que la moyenne dans les activités immobilières et l'hébergement-restauration (57 %).

À l'opposé, 75 % des entreprises créées dans le secteur de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale sont encore actives après cinq ans. Ce taux était déjà élevé en 2006 (70 %). En effet, les professions exercées dans ce secteur, notamment médicales ou paramédicales, s'inscrivent dans la durée et sont peu sensibles à la conjoncture

économique ; ceci explique leur forte pérennité malgré la récession subie par la cohorte 2006. De même, la pérennité est forte dans les activités financières et d'assurance ainsi que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques : respectivement 71 % et 70 % d'entreprises y sont encore actives après cinq ans pour la cohorte 2010. C'est aussi le cas dans l'industrie et dans les transports et l'entreposage (68 %).

2 Taux de pérennité d'une année sur l'autre des entreprises créées au premier semestre 2010, par catégorie juridique



Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre 2010, hors auto-entrepreneurs.
Source : Insee, enquête Sine 2010 (interrogations 2010, 2013 et 2015).

3 Principaux déterminants de la pérennité à cinq ans des entreprises créées en 2010

Variable	Rapport de cotes	Variable	Rapport de cotes
Catégorie juridique		Moyens financiers nécessaires pour démarrer	
Société (personne morale)	2,0	Moins de 4 000 euros	Réf.
Entreprise individuelle (personne physique)	Réf.	De 4 000 euros à moins de 16 000 euros	1,2
		De 16 000 euros à moins de 40 000 euros	1,3
		De 40 000 euros à moins de 80 000 euros	1,5
		80 000 euros ou plus	1,9
Secteur d'activité		Situation professionnelle avant la création	
Industrie	Réf.	En situation d'emploi	n.s
Construction	0,6	Au chômage	Réf.
Commerce	0,6	Inactif	n.s
Transports et entreposage	1,2		
Hébergement et restauration	0,7	Expérience dans le métier	
Information et communication	0,8	Activité différente du métier principal	n.s
Activités financières et d'assurance	1,3	Activité identique, moins de 3 ans d'expérience	Réf.
Activités immobilières	0,8	Activité identique, de 3 à 10 ans d'expérience	1,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,3	Activité identique, plus de 10 ans d'expérience	1,3
Activités de services administratifs et de soutien	0,9		
Enseignement, santé humaine et action sociale	2,3	Type de création	
Autres activités de services	n.s.	Entreprise nouvelle	Réf.
		Entreprise déjà existante	1,1
Âge du créateur		Création facilitée par des relations avec des clients ou fournisseurs	
Moins de 30 ans	n.s.	Oui	Réf.
Entre 30 et 49 ans	Réf.	Non	0,8
50 ans ou plus	0,8	Vie en couple	
Sexe du créateur		Oui	Réf.
Femme	1,0	Non	0,9
Homme	Réf.	Présence de salariés à la création	
Niveau de diplôme du créateur		Oui	1,3
Niveau inférieur au baccalauréat	n.s.	Non	Réf.
Baccalauréat technique ou professionnel	n.s.		
Baccalauréat général	Réf.		
Diplôme de 1 ^{er} cycle	n.s.		
Diplôme de 2 ^e cycle	n.s.		
Diplôme de 3 ^e cycle	1,2		

Note : l'analyse des chances de pérennité à cinq ans d'une entreprise est réalisée à l'aide d'une régression logistique afin de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la pérennité (définitions).

Lecture : les sociétés perdurent beaucoup plus fréquemment que les entreprises individuelles. Toutes choses mesurables étant égales par ailleurs, les entreprises créées sous forme de société ont une probabilité d'être pérennes au bout de 5 ans, relativement à celle de ne pas l'être, 2 fois plus élevée que celle des entreprises créées sous forme d'entreprise individuelle.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles, créées au cours du premier semestre 2010.

Source : Insee, enquête Sine 2010.

Entre les générations 2006 et 2010, la pérennité à cinq ans augmente fortement dans tous les secteurs d'activité. Les plus fortes croissances concernent les activités de services administratifs et de soutien et les activités financières et d'assurance (+15 points entre les cohortes 2006 et 2010), ainsi que l'industrie et l'information-communication (+13 points).

La pérennité de l'entreprise croît avec l'investissement financier à la création

Comme pour les entreprises créées en 2006, les chances de succès du projet s'accroissent avec le montant investi initialement. En 2010, la pérennité à cinq ans des entreprises débutant avec un investissement initial inférieur à 4 000 euros est de 54 % (figure 5), soit 6 points de moins que la moyenne. À l'opposé, 72 % des entreprises créées avec un capital de 80 000 euros ou plus restent actives au bout de cinq ans. Toutes choses égales par ailleurs, les entreprises créées avec un investissement initial supérieur ou égal à 80 000 euros ont presque deux fois plus de chances d'être pérennes que celles créées avec un investissement initial inférieur à 4 000 euros (figure 3). L'investissement initial en 2010 est plus élevé qu'en 2006, favorisant une pérennité plus forte. Ainsi, 13 % des entreprises créées en 2010 ont mobilisé un capital supérieur ou égal à 80 000 euros, contre seulement 7 % en 2006. De même, 31 % des projets montés en 2010 ont requis moins de 4 000 euros, contre 37 % de ceux débutés en 2006.

Les personnes physiques représentent 39 % des créateurs de 2010. Elles sont majoritaires dans les projets modestes : elles sont ainsi à l'origine de 57 % de ceux montés avec moins de 2 000 euros. Cette proportion est cependant en baisse, car elle était de 72 % en 2006. Les personnes morales engagent davantage de moyens financiers à la création que les entreprises individuelles. Cependant, même à investissement comparable, ces dernières demeurent nettement moins pérennes. Ainsi, ce n'est qu'à partir d'un investissement supérieur ou égal à 16 000 euros que les personnes physiques dépassent 50 % de pérennité à cinq ans. En revanche, une société atteint 60 % de chances de pérennité même si elle investit moins de 2 000 euros à la création.

Les chances de succès du projet augmentent avec l'expérience du créateur

La pérennité d'un projet dépend également de la capacité de son créateur à faire face aux difficultés et à les anticiper. Un créateur sans expérience dans son nouveau métier a 56 % de chances de perdurer au moins cinq ans, contre 65 % pour un créateur qui a plus de dix ans d'expérience dans un métier identique. En 2010, seuls 37 % des créateurs se lancent dans une activité différente de leur métier principal, contre plus de 43 % en 2006. De plus, 30 %

des créateurs en 2010 ont plus de dix ans d'expérience, contre seulement 25 % en 2006. Enfin, il y a peu de différences de pérennité selon le niveau de diplôme, excepté pour les diplômés du troisième cycle. Si 54 % des non-diplômés conservent l'activité de leur entreprise pendant au moins cinq ans, c'est le cas de 69 % des titulaires d'un diplôme de troisième cycle. Toutes choses égales par ailleurs, les entreprises créées par les diplômés du troisième cycle ont 1,2 fois plus de chances d'être pérennes que celles créées par des bacheliers généraux (figure 3). En revanche, un baccalauréat professionnel ou technique n'a pas un effet sur la pérennité différent d'un baccalauréat général : dans les deux cas, un peu moins de six projets sur dix perdurent cinq ans.

91 % du volume d'emploi initial est maintenu cinq ans après

L'emploi induit par les créations de 2010 progresse de 2 % en trois ans, grâce à la croissance des entreprises pérennes (figure 6). Ainsi, entre 2010 et 2013, 53 000 emplois supplémentaires sont créés pour 49 000 emplois perdus par les entreprises qui cessent leur activité sur la période. Toutefois, certains secteurs ont un bilan d'emploi négatif sur les trois premières années : la construction, les transports et l'entreposage, l'hébergement-restauration et, dans une moindre mesure, les activités immobilières.

Au-delà des trois premières années, les gains d'emploi des entreprises pérennes ne suffisent

Encadré

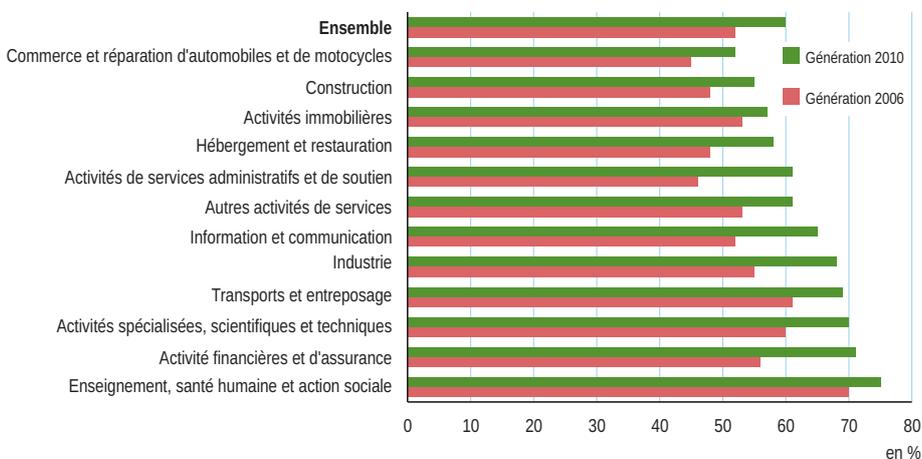
Davantage de sociétés en 2010 qu'en 2006, mais peu d'évolution de la structure sectorielle

En 2010, 61 % des nouvelles entreprises sont des sociétés, contre 47 % en 2006. Elles deviennent ainsi prépondérantes dans les secteurs de l'industrie (73 % en 2010 après 49 % en 2006), de l'enseignement (62 % après 33 %), des activités spécialisées, scientifiques et techniques (70 % après 48 %) et des arts, spectacles et autres activités récréatives (59 % après 42 %). Elles demeurent majoritaires dans les secteurs des activités de services administratifs et de

soutien (67 % après 57 %) et de l'information et de la communication (87 % après 63 %).

En revanche, la répartition des créations par secteur d'activité évolue peu entre les cohortes 2006 et 2010, avec notamment un quart des créations dans le secteur du commerce. Seul le secteur de la construction est un peu moins représenté (19 % en 2010 contre 23 % en 2006), au profit des secteurs des services dans leur ensemble.

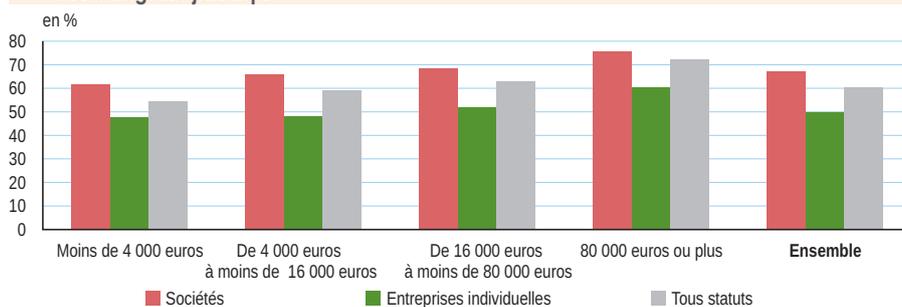
4 Taux de pérennité à cinq ans des entreprises créées en 2010 ou en 2006, selon leur activité



Lecture : 68 % des entreprises créées en 2010 dans le secteur de l'industrie sont encore actives cinq ans après, contre 55 % de celles créées en 2006.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre de l'année de référence, hors auto-entrepreneurs. Source : Insee, enquêtes Sine 2006 et 2010.

5 Pérennité à cinq ans des entreprises créées en 2010, selon les moyens au démarrage et la catégorie juridique



Lecture : parmi les entreprises créées en 2010 avec un investissement initial inférieur à 4 000 euros, 62 % des sociétés sont encore actives cinq ans après, contre 48 % des entreprises individuelles.

Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre 2010, hors auto-entrepreneurs. Source : Insee, enquête Sine 2010.

plus à compenser les pertes induites par les cessations dans la plupart des secteurs.

Dans les entreprises pérennes, le volume d'emploi après cinq ans représente 91 % de celui des entreprises créées en 2010. La diminution du volume d'emploi de 9 % par rapport au volume d'emploi initial est moindre que pour les générations 2006 (-20 %) et 2002 (-22 %). Elle résulte d'une perte d'emplois non salariés dans les entreprises non pérennes, qui n'est pas entièrement compensée par une hausse de l'emploi salarié dans les entreprises pérennes. Ainsi, l'emploi non salarié diminue de moitié entre 2010 et 2015, passant de 137 000 à 69 000, tandis que l'emploi salarié augmente de 65 %, passant de 75 000 à 124 000.

Certains secteurs accusent un recul plus marqué. C'est notamment le cas des secteurs à plus faible pérennité, comme la construction (-26 %), l'hébergement-restauration (-25 %), les activités immobilières (-25 %) ou le commerce (-20 %). À l'inverse, l'emploi augmente dans les secteurs à forte pérennité : l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (+33 %), les activités financières et d'assurance (+21 %) et les activités de services administratifs et de soutien (+20 %).

Sources

Le **Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Parmi les 138 000 entreprises, hors auto-entrepreneurs, créées au premier semestre 2010, 118 000 unités sont incluses dans le champ de l'enquête, qui couvre l'ensemble des activités économiques marchandes non agricoles. L'échantillon utilisé pour les enquêtes relatives à la génération 2010 contient 52 000 entreprises, qui ont été enquêtées à trois reprises : en 2010, en 2013 et en 2015. La nomenclature d'activité utilisée est la NAF rév. 2 agrégée au niveau A21.

Définitions

Création d'entreprise : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus

6 Évolution du nombre d'entreprises et de l'emploi des entreprises créées au premier semestre 2010



Champ : entreprises des secteurs marchands non agricoles créées au premier semestre 2010, hors auto-entrepreneurs.
Source : Insee, enquête Sine 2010 (interrogations 2010, 2013 et 2015).

d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. Dans les enquêtes Sine, la notion de création est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Taux de pérennité à N ans : ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année de référence de la cohorte (2006 ou 2010) ayant atteint leur N^{ième} anniversaire, rapporté à l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

Mesure de l'effet spécifique de chaque facteur de pérennité : les nombreux facteurs influençant la durée de vie des entreprises ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistique permet de mesurer l'effet spécifique de chaque modalité d'un facteur sur une variable-réponse binaire (valant 1 si l'unité considérée est pérenne à cinq ans, 0 sinon), en fixant les modalités des autres facteurs. On obtient ainsi l'effet « toutes choses (intégrées au modèle) égales par ailleurs » de la variable considérée, calculé en écart à une situation de référence, notée « Réf. ». Le coefficient appelé *odds ratio* est le rapport de cotes. Plus celui-ci est grand (comparé à 1) et plus l'effet de la modalité est positif sur la pérennité ; inversement, un *odds ratio* inférieur à 1 indique que les individus présentant cette modalité sont désavantagés du point de vue de la pérennité,

par rapport à ceux présentant la modalité de référence. Plus précisément, la cote d'un événement est $c = p / (1-p)$, avec p la probabilité d'occurrence de l'événement. L'*odds ratio* est alors le rapport de la cote de la modalité testée sur la cote de la modalité de référence $OR = c / c_{réf.}$. Cette approche permet de gommer les effets de structures masqués par les statistiques descriptives. Par exemple, toutes choses mesurables étant égales par ailleurs, les entreprises créées sous forme de société ont une probabilité d'être pérennes au bout de 5 ans, relativement à celle de ne pas l'être, 2 fois plus élevée que celle des entreprises créées sous forme d'entreprise individuelle (figure 3). À des fins de facilité rédactionnelle, dans le texte de l'étude, on dira plus simplement que les chances de pérennité des sociétés sont deux fois plus élevées que celles des entreprises individuelles.

Bibliographie

- Béziau J., Mariotte H. et Rousseau S., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 : 54 % de ceux qui démarrent en font leur activité principale », *Insee Première* n° 1615, septembre 2016.
- Richet D. et Thomas S., « Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010 », *Insee Première* n° 1600, juin 2016.
- Richet D., « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1543, avril 2015.
- Barruel F. et Filatriau O., « Les entreprises créées en 2006 : une pérennité plus faible dans la construction », *Insee Première* n° 1441, avril 2013.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : RPV
Impression : Jouve
Code Sage IP171639
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2017

• *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

